

Association Française des Infirmiers (ères) de
**DIALYSE, TRANSPLANTATION,
ET NÉPHROLOGIE**

2020



**FORMATION CONTINUE
& PROGRAMMES DPC**

ISO 9001:2015
BUREAU VERITAS
Certification



N° 2960
odpc
Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC
Retrouvez toute l'offre du DPC sur www.odpc.fr

LE CLIENT AU COEUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS !

Nous vous proposons des formations adaptées à vos besoins

Toutes les formations proposées en **INTER** dans ce catalogue sont adaptables en **INTRA**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Simple et rapide, consultez notre offre de formation et inscrivez-vous en ligne en quelques clics : **www.afidtn.com**

Ou renvoyez le bulletin d'inscription *(en fin de catalogue)*

 **Par mail** à contact@afidtn.com

 **Par courrier** à AFIDTN – Av. des Hauts Grigneux – Imm. Mach 7
76420 BIHOREL

 **Par fax** au 02 35 59 86 25

 **Une question**, appelez-nous au 02 35 59 87 52

CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Dès réception de votre inscription, nous vous adressons par mail la convention ou le contrat.

Une convocation et les documents relatifs à la formation (programme, lieu, liste d'hôtels proches, moyens d'accès...), vous seront envoyés par mail, dès retour de la convention ou du contrat signé.



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK

L'AFIDTN est présente sur Facebook pour communiquer et vous apporter régulièrement des informations.

SOMMAIRE

RÉALISABLES
AUSSI EN
INTRA

FORMATIONS POSTBASIQUES

ABORDS VASCULAIRES

- Paris, du 3 au 5 février
- Rouen, du 13 au 15 mai
- Marseille, du 23 au 25 septembre
- Paris, du 25 au 27 novembre

3 jours

Réf : 20PBAVPAR1
Réf : 20PBAVROU
Réf : 20PBAVMAR
Réf : 20PBAVPAR2

Page

08

DIABÈTE & INSUFFISANCE RÉNALE

- Rennes, du 28 au 29 septembre

2 jours

Réf : 20PBDIAREN

10

DIALYSE PÉRITONÉALE

- Strasbourg, du 10 au 11 décembre

2 jours

Réf : 20PBDPSTR

12

DIALYSE, TRANSPLANTATION, NÉPHROLOGIE

- Paris, du 9 au 12 mars et du 31 mars au 3 avril
- Paris, du 17 au 20 novembre et du 15 au 18 décembre

2 x 4 jours

Réf : 20PBDTNPAP1
Réf : 20PBDTNPAP2

14

DOULEURS DE L' INSUFFISANT RÉNAL CHRONIQUE

- Rouen, du 18 au 20 mars
- Paris, du 2 au 4 décembre

2,5 jours

Réf : 20PBDOUROU
Réf : 20PBDOUPAR

16

ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

- Paris, du 16 au 18 septembre et du 7 au 9 octobre

2 x 3 jours

Réf : 20PBETPPAR

18

INSUFFISANCE RÉNALE / HÉMODIALYSE

- Paris, du 16 au 18 mars

3 jours

Réf : 20PBIRPAR

20

NUTRITION & INSUFFISANCE RÉNALE

- Paris, du 23 au 25 mars
- Marseille, du 4 au 6 mai
- Paris, du 21 au 23 octobre

3 jours

Réf : 20PBNUTPAR1
Réf : 20PBNUTPAR2
Réf : 20PBNUTPAR2

22

TRANSPLANTATION RÉNALE

- Paris, du 14 au 16 octobre

3 jours

Réf : 20PBTRAPAR

24

FORMATIONS À THÈME

RISQUES INFECTUEUX - PLAIES ET CICATRISATION

- Strasbourg, du 30 au 31 mars

2 jours

Réf : 20FTSTR

26

ÉTHIQUE

- Marseille, du 19 au 20 octobre

2 jours

Réf : 20FTMAR

28

LA GREFFE RÉNALE : FORMER LES SOIGNANTS POUR MIEUX INFORMER LE PATIENT

- Paris, du 12 au 13 novembre

2 jours

Réf : 20FTPAR

30

SESSIONS NATIONALES D'ÉTUDE ET DE PERFECTIONNEMENT

- Caen, du 3 au 5 juin

2,5 jours

Réf : 20SNCAE

32

BULLETIN D'INSCRIPTION

33

FORMER

L'AFIDTN S'ENGAGE À VOS CÔTÉS,

Depuis 1980, l'AFIDTN accompagne les professionnels de santé ayant en charge des patients insuffisants rénaux.

Les prestations de l'AFIDTN sont conformes à l'article L 6313-1 du code du travail et à la loi HPST sur le développement professionnel continu des personnels de santé (loi n°2009-879 du 21 juillet 2009) qui rend obligatoire la Formation Professionnelle Continue pour les Infirmiers (décret N° 2011-2114 du 30 décembre 2011 publié au Journal Officiel du 2 janvier 2012), renforcé dans la loi de modernisation de notre système de santé (Loi n°2016-41 du 26 janvier 2016)

Elles comprennent trois champs :

- Les actions d'acquisition, d'entretien et de perfectionnement des connaissances.
- Les actions de développement des compétences.
- Les actions de promotion.

Elles répondent :

- Aux orientations retenues chaque année en matière de développement des compétences par le Ministère des

Solidarités et de la Santé,

- Aux recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS),
- A la réglementation du développement professionnel continu (DPC), (loi HPST).

A compter du 1^{er} janvier 2019, « l'action de formation se définit comme un parcours pédagogique permettant d'atteindre un objectif professionnel. Elle peut être réalisée en situation de travail ou, en tout ou partie, à distance » (art. L 6313-2 – loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel).

Une efficacité mesurée, l'AFIDTN est certifiée ISO 9001 depuis 2006, renouvelée 2015 en 2018 par BUREAU VERITAS.



L'AFIDTN, Organisme de Formation est référencé Datadock.



VOUS ÊTES ?

Libéral ou salarié exerçant
en centre de santé conventionné*

Créez votre compte sur
<https://www.mondpc.fr>

Hospitaliers
ou autres salariés

Contactez votre employeur
ou votre OPCA



POUR MIEUX SOIGNER

LEADER DEPUIS 40 ANS,

L'AFIDTN est résolument tournée vers l'évolution et la formation par un savoir-faire reconnu, au service des établissements de santé.

LA PÉDAGOGIE

La pédagogie mise en œuvre par l'AFIDTN privilégie des méthodes participatives, des apports théoriques, des études de cas concrets, adaptés aux besoins des participants.

LES FORMATEURS

Les formateurs de l'AFIDTN sont recrutés selon un processus qualité spécifique. Ils sont identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable dans le domaine pour lequel ils interviennent.

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE ET DE PERFECTIONNEMENT

Désigné chaque année par le Conseil d'Administration de l'AFIDTN, il garantit la qualité des prestations délivrées (Art. L950-5-2 du Code du travail).

ÉVALUATION

Chaque formation est évaluée d'une façon dynamique, afin d'adapter les apports pédagogiques, d'en mesurer l'efficacité et d'apporter des pistes d'amélioration.

Toutes nos formations font l'objet d'une évaluation individuelle et collective au moyen de QCM. La synthèse de ces évaluations est transmise aux stagiaires et responsables d'encadrement qui en font la demande.

Notre ambition :

- Accroître vos compétences,
- Vous aider à les mettre en application, à les partager et à les développer.

Nous sommes à votre disposition
pour construire avec vous des programmes
adaptés à vos besoins.

Notre conception du développement personnel et professionnel conduit, à partir de notre coeur de métier que constitue la formation, adaptées à vos besoins et à la performance attendue.

INTER

LA FORMATION INTER

DES RENCONTRES INTER-ÉTABLISSEMENTS

Les formations proposées dans ce catalogue sont des formations présentielles, cognitives de développement de compétences fondamentales, d'approfondissement ou sur des thèmes abordés par des professionnels experts.

Une formule concentrée en efficacité qui optimise l'investissement formation de l'employeur.

Une formule unique pour des résultats garantis et durables.

LE PARTAGE D'EXPÉRIENCE

Une formation inter-établissements favorise le partage d'expérience entre les stagiaires. Hors des lieux habituels du travail et des sollicitations du quotidien, la formation inter est une opportunité de réflexion et d'enrichissement des pratiques. Elle contribue à développer ses compétences et à acquérir les meilleures pratiques. Elle permet de confronter ses points de vue avec d'autres participants et d'enrichir son champ de possibles grâce aux autres.

UNE FORMULE UNIQUE

Vous pouvez planifier la formation à partir d'un calendrier existant, de manière générale, nous proposons plusieurs dates sur l'année. Le nombre de sessions est déterminé en fonction de la demande. Par exemple, une formation postbasique abords vasculaires sera proposée plusieurs fois par an ; à contrario une formation à thème ne sera réalisée qu'une fois dans l'année, mais pourra être renouvelée plusieurs années de suite.

DES COMPÉTENCES EN PLUS

Les formations postbasiques permettent aux professionnels de santé de développer et de consolider leurs compétences pour mieux évoluer dans leur exercice professionnel.

Les formations à thèmes ou les Sessions Natiolales d'étude et de perfectionnement offrent aux professionnels de santé l'opportunité d'élargir leurs champs de connaissances.

LES FRAIS

Si vous n'avez qu'une personne ou deux à former, il sera plus intéressant pour vous de les inscrire sur une session de formation inter établissements.

Si vous avez des besoins plus importants, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions optimiser vos budgets et vous proposer une formation en intra.

Toutes les formations du catalogue organisées en inter peuvent être organisées ou adaptées en intra. D'autres formations ne figurant pas dans ce catalogue peuvent être mises en place à votre demande.

et du changement au sein des équipes et des organisations, nous à vous proposer diverses modalités de formation et de collaboration

OU INTRA ?



INTRA

AU SEIN DE VOTRE ÉTABLISSEMENT

Les formations en intra sont dispensées en établissements de santé, structures et services médicaux, service d'aide et de soins à domicile publics, privés ou associatifs en France, dans les départements et régions d'Outremer et dans les pays francophones.

La formation en intra a pour objet de développer des compétences collectives identifiées. C'est l'opportunité de fédérer des équipes, de créer un langage commun. Elle est réalisée à votre demande au sein de votre établissement. Elle repose sur un descriptif présenté dans notre catalogue ou elle est construite et personnalisée « sur mesure », et adaptée à vos besoins. Ceci afin :

- De développer une synergie autour d'un projet et de l'esprit d'équipe,
- D'accompagner un changement et de travailler sur les résistances,
- De formuler des solutions, des pistes d'actions nouvelles et des améliorations.

UNE ADAPTATION DE LA FORMATION

À votre demande, pouvant intégrer le cas échéant :

- Une analyse en amont de l'intervention,
- Une démarche projet,
- Un accompagnement en aval de l'action réalisée,
- Une pédagogie interactive utilisant l'expérience des participants pour mobiliser les potentiels et lever les obstacles,
- Des méthodes et outils pédagogiques facilitant les transferts.

VOUS CONSTRUISEZ VOTRE PROGRAMME

« SUR MESURE »

- Vous choisissez les savoirs qui répondent à vos objectifs et la durée de la formation,
- Nous nous adaptons à vos besoins en vous assurant une garantie d'efficacité,
- La formation est assurée par des formateurs sélectionnés pour leur expertise.

VOUS CHOISISSEZ LES MEILLEURES DATES

Nous déterminons ensemble les dates et la durée de votre formation en adéquation avec le programme établi avec nous.

NOUS RÉPONDONS A VOS ATTENTES

Chaque participant bénéficie d'une formation personnalisée applicable dans sa situation de travail, grâce à un apprentissage individualisé et un accompagnement possible avant et après formation.

DES FRAIS LIMITÉS

- Les formations intra regroupent de 10 à 15 personnes,
- Pas de perte de temps ni de coût de déplacement pour les participants.

FORMATION POSTBASIQUE

ABORDS VASCULAIRES

POUR HÉMODIALYSE

OBJECTIFS :

- Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour préserver, utiliser et surveiller les abords vasculaires pour hémodialyse.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DU STAGE :

- Distinguer et comprendre les différents abords permettant la pratique de l'hémodialyse,
- Connaître les principes d'utilisation des abords vasculaires,
- Adopter un comportement approprié aux différentes situations rencontrées,
- Identifier les complications et y faire face rapidement,
- Sélectionner et utiliser les outils nécessaires dans chaque étape de l'utilisation d'un abord vasculaire,
- Préserver l'abord vasculaire et donner des conseils adaptés aux patients.



NATURE DE L'ACTION DE FORMATION

Programme de développement professionnel continu.

Action d'adaptation et de développement des compétences.

Action d'acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances.



MÉTHODOLOGIE

1/ Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation par QCM interactif.

2/ Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.

3/ Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1).



SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Livre : AFIDTN, L'abord vasculaire pour hémodialyse, Elsevier Masson S.A.S., juin 2014.



FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, ils sont également sélectionnés pour leurs qualités de pédagogue.



PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmier(s)



DURÉE

3 jours / 21 heures



NOMBRE DE PARTICIPANTS

40 personnes



DROITS D'INSCRIPTION

927 €



LIEUX ET DATES

Paris • Du 3 au 5 février

Réf. : 20PBAVPAR1

Rouen • Du 13 au 15 mai

Réf. : 20PBAVROU

Marseille • Du 23 au 25 septembre

Réf. : 20PBAVMAR

Paris • Du 25 au 27 novembre

Réf. : 20PBAVPAR2



ÉVALUATION

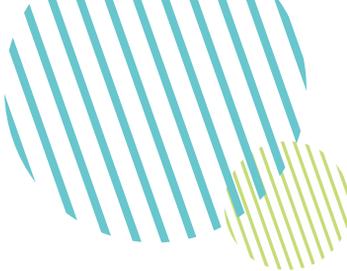
Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec l'intervenant.

Évaluation et mise en application des pratiques professionnelles à distance, 6 semaines après la fin du stage, par fiche de satisfaction différée.



VALIDATION

Attestation de fin de formation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.



PROGRAMME

Programme conforme aux méthodes et orientations définies par la Haute Autorité de Santé (HAS)



RÉALISABLE
AUSSI EN
INTRA

1^{er} JOUR

ASPECTS CHIRURGICAUX

- Rappel historique
- Rappel anatomique et physiologique des différents réseaux vasculaires
- Création d'un premier abord vasculaire
- Complications de l'abord vasculaire : traitement chirurgical
- Stratégie et préservation du capital vasculaire : point de vue du chirurgien

2^{ème} JOUR

ASPECTS NÉPHROLOGIQUES

- Création d'un abord vasculaire : Quand ?
- Les différentes voies d'abord vasculaire pour l'hémodialyse
- Exigences d'accès au sang pour hémodialyse
- Utilisation de l'abord vasculaire
- Surveillance de l'abord vasculaire pendant l'hémodialyse
- Incidents et accidents pendant la séance d'hémodialyse
- Durée de vie et entretien de la Fistule Artério-Veineuse (FAV)
- Les complications des abords vasculaires
- Stratégie et préservation du capital vasculaire : point de vue du néphrologue

3^{ème} JOUR

ASPECTS RADIOLOGIQUES

- Exploration radiologique du réseau veineux
- Traitement par radiologie interventionnelle des complications de l'abord vasculaire
- Stratégie et préservation du capital vasculaire : point de vue du radiologue

ASPECTS INFIRMIERS

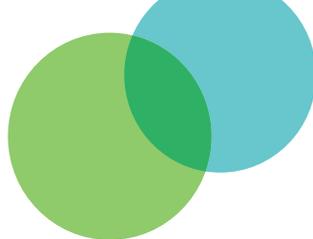
- Rôle infirmier dans l'examen clinique d'un abord vasculaire
- Précautions générales d'hygiène ou précautions «standards» à respecter
- Antiseptie cutanée du bras d'un patient porteur d'une fistule artérioveineuse, avant une séance d'hémodialyse
- Ponction de l'abord vasculaire
- Surveillance de l'abord vasculaire pendant la séance d'hémodialyse
- Branchement/débranchement sur cathéter veineux central
- Rôle infirmier dans le dépistage des complications et des dysfonctionnements de l'abord vasculaire
- Outils de surveillance de l'abord vasculaire
- Rôle infirmier dans la préservation de l'abord vasculaire : prévention des complications, éducation
- Conseils aux patients porteurs d'un abord vasculaire périphérique
- Conseils aux patients porteurs d'un cathéter veineux central

ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

Programme complet sur le site www.afidtn.com
ou à la demande sur contact@afidtn.com



FORMATION POSTBASIQUE DIABÈTE & INSUFFISANCE RENALE



OBJECTIFS :

- Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour la prise en charge globale d'un patient diabétique insuffisant rénal.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DU STAGE :

- Comprendre les généralités sur le diabète,
- Connaître les principes de la diététique adaptée aux diabétiques,
- Identifier les complications liées au diabète
- Connaître et d'utiliser les outils nécessaires à une bonne prise en charge du patient diabétique.



NATURE DE L'ACTION DE FORMATION

Programme de développement professionnel continu.

Action d'adaptation et de développement des compétences.

Action d'acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances.



MÉTHODOLOGIE

1/ Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation par QCM interactif.

2/ Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et évaluation des connaissances en fin de formation.

3/ Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1).

4/ Étude de cas concrets.

5/ Manipulation des dispositifs médicaux de démonstration.

6/ Présentation du protocole majeur « Insulines ».



SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CD des cours des formateurs et matériel de démonstrations pour les autosoins.



FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, ils sont également sélectionnés pour leurs qualités de pédagogue.



PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Les professionnels de santé qui prennent en charge des patients diabétiques.



DURÉE

2 jours / 14 heures



NOMBRE DE PARTICIPANTS

25 personnes



DROITS D'INSCRIPTION

618 €



LIEU ET DATES

Rennes • Du 28 au 29 septembre.

Réf. : 20PBDIAREN



ÉVALUATION

Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec l'intervenant.

Évaluation et mise en application des pratiques professionnelles à distance, 6 semaines après la fin du stage, par fiche de satisfaction différée.



VALIDATION

Attestation de fin de formation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.





PROGRAMME

Programme conforme aux méthodes et orientations définies par la Haute Autorité de Santé (HAS)

RÉALISABLE
AUSSI EN
INTRA

1^{er} JOUR

QU'EST-CE QUE LE DIABÈTE ?

- Physiopathologie du diabète – Quel est le rôle de l'insuline ?
- Diabète de type 1
- Diabète de type 2

LA NÉPHROPATHIE DIABÉTIQUE

- Le diabète, principale cause d'insuffisance rénale
- Comment le diabète affecte-t-il les reins ?
- Signes précoces et tardifs de la maladie rénale chez les diabétiques
- L'importance du dosage de la micro-albumine

LES COMPLICATIONS DU DIABÈTE

- Complications vasculaires
- L'oeil du diabétique : rétinopathie diabétique
- Le pied du diabétique : neuropathie diabétique

2^{ème} JOUR

TRAITEMENT DU DIABÈTE FACE À UNE NÉPHROPATHIE DIABÉTIQUE

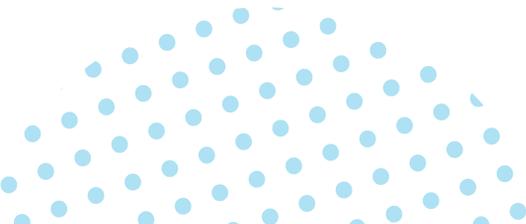
- Présentation des thérapeutiques par voie orale et/ou injectables
- Équilibre glycémique chez l'IRC diabétique dialysé
- Choix du traitement de l'IR : hémodialyse ou dialyse péritonéale ?
- Néphropathie diabétique et greffe : rénale, rein/pancréas ?

RECOMMANDATIONS NUTRITIONNELLES

IMPORTANCE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

L'ETP

- Gestion du traitement et de la nutrition
- Présentation et mise en pratique d'ateliers
- Prévention des complications



ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

Programme complet sur le site www.afidtn.com
ou à la demande sur contact@afidtn.com

FORMATION POSTBASIQUE

DIALYSE PÉRITONÉALE

OBJECTIFS :

- Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour la prise en charge des patients insuffisants rénaux en dialyse péritonéale.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DU STAGE :

- Comprendre le concept de la dialyse péritonéale,
- Connaître les différentes techniques et solutions en dialyse péritonéale,
- Mieux maîtriser le rôle infirmier et l'éducation thérapeutique du patient en dialyse péritonéale.



NATURE DE L'ACTION DE FORMATION

Programme de développement professionnel continu.

Action d'adaptation et de développement des compétences.

Action d'acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances.



MÉTHODOLOGIE

1/ Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation par QCM interactif.

2/ Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.

3/ Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1).



SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CD des cours des formateurs et extraits du livre « L'infirmier(e) en néphrologie », AFIDTN Elsevier Masson S.A.S., avril 2016, § 4 p 119 à 145.



FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, ils sont également sélectionnés pour leurs qualités de pédagogue.



PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmier(e)s, aides-soignant(e)s



DURÉE

2 jours / 14 heures



NOMBRE DE PARTICIPANTS

25 personnes



DROITS D'INSCRIPTION

618 €



LIEU ET DATES

Strasbourg • Du 10 au 11 décembre
Réf. : 20PBDPSTR



ÉVALUATION

Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec l'intervenant.

Évaluation et mise en application des pratiques professionnelles à distance, 6 semaines après la fin du stage, par fiche de satisfaction différée.



VALIDATION

Attestation de fin de formation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

PROGRAMME

Programme conforme aux méthodes et orientations définies par la Haute Autorité de Santé (HAS)

RÉALISABLE
AUSI EN
INTRA

1^{er} JOUR

- Anatomie et physiologie du péritoine
- Principes et indications de la dialyse péritonéale
- L'accès au péritoine
- Les techniques et solutions de dialyse péritonéale
- Les complications liées au traitement par dialyse péritonéale
- Le suivi médical du patient en dialyse péritonéale – Évaluation de l'efficacité du traitement

2^{ème} JOUR

- Rôle infirmier en dialyse péritonéale
- L'éducation thérapeutique en dialyse péritonéale
- Démonstrations pratiques

ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

Programme complet sur le site www.afidtn.com
ou à la demande sur contact@afidtn.com

FORMATION POSTBASIQUE

DIALYSE, TRANSPLANTATION, NÉPHROLOGIE

OBJECTIFS :

- Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour compléter la formation initiale en Dialyse, Transplantation et Néphrologie.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DU STAGE :

- Comprendre les concepts de l'insuffisance rénale,
- Connaître la physiopathologie, les causes possibles, et les différentes techniques de traitement de l'insuffisance rénale chronique,
- Adopter un comportement approprié aux différentes situations rencontrées dans l'exercice de leur profession,
- Comprendre les concepts des traitements de l'insuffisance rénale chronique : dialyse et transplantation,
- Identifier les besoins des patients et de leur famille et d'y répondre,
- Connaître les aspects réglementaires et médicaux de la transplantation rénale,
- S'inscrire dans un schéma d'ETP,
- Mesurer l'importance des connaissances et de la communication dans l'exercice de leur fonction.



NATURE DE L'ACTION DE FORMATION

Programme de développement professionnel continu.

Action d'adaptation et de développement des compétences.

Action d'acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances.



MÉTHODOLOGIE

1/ Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation par QCM interactif.

2/ Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.

3/ Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1).



SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Livre : AFIDTN, L'infirmier(e) en néphrologie, Elsevier Masson S.A.S., avril 2016.



FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, ils sont également sélectionnés pour leurs qualités de pédagogue.



PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmier(e)s



DURÉE

Deux modules de 4 jours/56 heures



NOMBRE DE PARTICIPANTS

25 personnes



DROITS D'INSCRIPTION

1990 €



LIEUX ET DATES

Paris • Du 9 au 12 mars et du 31 mars au 3 avril – Réf. : 20PBDTNPAR1

Paris • Du 17 au 20 novembre et du 15 au 18 décembre – Réf. : 20PBDTNPAR2



ÉVALUATION

Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec l'intervenant.

Évaluation et mise en application des pratiques professionnelles à distance, 6 semaines après la fin du stage, par fiche de satisfaction différée.



VALIDATION

Attestation de fin de formation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

PROGRAMME

Programme conforme aux méthodes et orientations définies par la Haute Autorité de Santé (HAS)

RÉALISABLE
AUSSI EN
INTRA

1^{er} MODULE

INSUFFISANCE RÉNALE

- Rappel d'anatomie, de physiologie et du métabolisme hydro-sodé
- Insuffisance rénale aiguë (Causes, diagnostic, traitement, prévention)
- Pathologies et prévention de l'insuffisance rénale : les maladies rénales et l'hypertension artérielle - Épidémiologie
- Insuffisance rénale chronique (Causes, diagnostic, traitement, prévention)
- Précautions d'utilisation des médicaments chez l'insuffisant rénal

HÉMODIALYSE

- L'eau, les générateurs et les membranes de dialyse
- L'hémodiafiltration (HDF)
- Rôle infirmier en hémodialyse
- Les principes de l'hémodialyse
- Indicateurs de qualité du traitement par hémodialyse
- Le monitoring en ligne en hémodialyse
- Les complications inter et intra dialytiques
- Les abords vasculaires et leur surveillance

LA PERSONNE ÂGÉE INSUFFISANTE RÉNALE

- Épuration extra rénale chez la personne âgée (différentes techniques, indications, résultats)
- Suivi médical de la personne âgée insuffisante rénale
- Complications de l'insuffisance rénale terminale chez la personne âgée
- Nutrition de la personne âgée dialysée
- Aspects psychologiques et sociaux de la personne âgée insuffisante rénale

2^{ème} MODULE

DIALYSE PÉRITONÉALE

- Anatomie et physiologie du péritoine
- Principes et indications de la dialyse péritonéale
- L'accès au péritoine
- Les techniques et solutions de dialyse péritonéale
- Évaluation de l'efficacité du traitement en dialyse péritonéale
- Complications liées au traitement par dialyse péritonéale
- Suivi médical du patient en dialyse péritonéale
- Rôle infirmier en dialyse péritonéale

QUALITÉ DE VIE ET ASPECTS PSYCHOLOGIQUES DU PATIENT IRC

NUTRITION DU PATIENT INSUFFISANT RÉNAL

TRANSPLANTATION

- Le candidat à la greffe
- Le donneur vivant
- Aspects médicaux, légaux et réglementaires du prélèvement d'organes
- Rôle du coordinateur de prélèvement d'organes
- Immunologie
- Traitement immunosuppresseur
- La transplantation rénale : Bilan pré-opératoire, technique de greffe rénale, surveillance postopératoire
- Complications de la transplantation rénale à court, moyen et long terme
- Suivi médical et éducation du patient transplanté
- Résultats de la transplantation rénale

ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

Programme complet sur le site www.afidtn.com
ou à la demande sur contact@afidtn.com

FORMATION POSTBASIQUE

DOULEURS DE L'INSUFISANT RÉNAL CHRONIQUE

OBJECTIFS :

- Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour mettre en œuvre une prise en charge de la douleur du patient insuffisant rénal chronique.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DU STAGE :

- Évaluer la douleur,
- Améliorer la prise en charge de la douleur,
- Prendre en compte la douleur psychique des patients chroniques,
- Prévenir la douleur,
- Mieux connaître les différentes méthodes de prise en charge non médicamenteuse,
- Connaître les différents traitements médicamenteux de la douleur,
- Trouver de l'aide pour combattre la souffrance quotidienne des patients et de leur proche, face à la maladie chronique.



NATURE DE L'ACTION DE FORMATION

Programme de développement professionnel continu.

Action d'adaptation et de développement des compétences.

Action d'acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances.



MÉTHODOLOGIE

1/ Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation par session de question/réponses.

2/ Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.

3/ Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1).



SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CD des cours des formateurs.



FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, ils sont également sélectionnés pour leurs qualités de pédagogue.



PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmier(e)s, aides-soignant(e)s



DURÉE

2,5 jours/18 heures



NOMBRE DE PARTICIPANTS

25 personnes



DROITS D'INSCRIPTION

773 €



LIEUX ET DATES

Rouen • Du 18 au 20 mars

Réf. : 20PBDOUROU

Paris • Du 2 au 4 décembre

Réf. : 20PBDOUPAR



ÉVALUATION

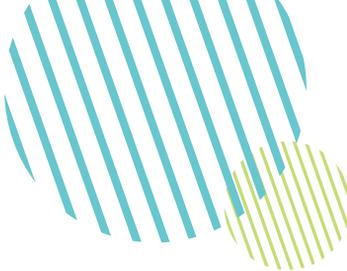
Évaluation des connaissances par session de questions/réponses et réajustement tout au long de la formation avec l'intervenant.

Évaluation et mise en application des pratiques professionnelles à distance, 6 semaines après la fin du stage, par fiche de satisfaction différée.



VALIDATION

Attestation de fin de formation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.



PROGRAMME

Programme conforme aux méthodes et orientations définies par la Haute Autorité de Santé (HAS)



RÉALISABLE
AUSSI EN
INTRA

1^{er} JOUR

DÉFINITION, ÉVALUATION, PRÉVENTION DE LA DOULEUR

- Définition et mécanismes :
 - Douleur aiguë, chronique, nociceptive, neuropathique ...
- Évaluation de la douleur

PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE DE LA DOULEUR

2^{ème} JOUR

PRISE EN CHARGE DES DOULEURS SPÉCIFIQUES DE L'INSUFFISANT RÉNAL

- Les douleurs liées aux soins : ponction, pansement pendant les séances, injections
- Douleur neuropathique en hémodialyse
- Prévention de la douleur
- Rôle infirmier dans la prise en charge de la douleur

PRISE EN CHARGE NON MÉDICAMENTEUSE DE LA DOULEUR

- Sophrologie, hypnose, écoute bienveillante, massages sensitifs
- Exercices de découverte de l'hypnose

3^{ème} JOUR

PRISE EN CHARGE DE LA SOUFFRANCE PSYCHOLOGIQUE DES PATIENTS INSUFFISANTS RÉNAUX CHRONIQUES - AIDE À L'ÉQUIPE SOIGNANTE

ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

Programme complet sur le site www.afidtn.com
ou à la demande sur contact@afidtn.com

FORMATION POSTBASIQUE ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

OBJECTIFS :

- Développer les compétences relationnelles, pédagogiques, méthodologiques et organisationnelles des professionnels de santé, nécessaires à la construction et à la coordination d'un projet d'Éducation Thérapeutique du Patient.
- Cette formation doit permettre de mettre en place l'éducation thérapeutique en respectant les recommandations de l'HAS.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DU STAGE :

- Permettre une meilleure compréhension entre les professionnels et le patient afin de placer ce dernier dans une attitude positive et dynamique.
- Être capable de déployer des procédés éducatifs variés et appropriés qui favorisent l'assimilation par le patient de capacités d'autosoins.
- Reconnaître la dimension éducative comme partie intégrante du soin : intérêts et limites.
- S'approprier l'approche systémique de l'ETP et identifier les problématiques de la maladie chronique.
- Faire du patient un partenaire des soins.

Compétences techniques :

- Connaissance de la pathologie sur laquelle il intervient et de la méthode de prise en charge thérapeutique globale.
- Réaliser un diagnostic éducatif.

Compétences organisationnelles :

- Permettre aux acteurs d'orchestrer le déroulement de l'action thérapeutique en conciliant les attentes des patients à titre individuel et collectif.
- Construire et planifier un programme d'éducation.
- Disposer des méthodes, des techniques et des outils d'animation pédagogiques.
- Évaluer les programmes éducatifs.



NATURE DE L'ACTION DE FORMATION

Programme de développement professionnel continu.

Action d'adaptation et de développement des compétences.

Action d'acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances.



MÉTHODOLOGIE

1/ Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation par QCM interactif.

2/ Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.

3/ Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1).



SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CD des cours du formateur.



FORMATEUR

Professionnel de santé, experts en éducation thérapeutique du patient (Master 2 ETP), identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, ils sont également sélectionnés pour leurs qualités de pédagogie.



PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Les professionnels de santé des services de Dialyse, Transplantation et Néphrologie



DURÉE

Deux modules de 3 jours/42 heures



NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 personnes



DROITS D'INSCRIPTION

1692 €



LIEU ET DATES

Paris • Du 16 au 18 septembre et du 7 au 9 octobre – Réf. : 20PBETPPAR



ÉVALUATION

Évaluation des connaissances par session de questions/réponses et réajustement tout au long de la formation avec l'intervenant. Évaluation et mise en application des pratiques professionnelles à distance, 6 semaines après la fin du stage, par fiche de satisfaction différée.



VALIDATION

Attestation de fin de formation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

PROGRAMME

Programme conforme aux méthodes et orientations définies par la Haute Autorité de Santé (HAS)

RÉALISABLE
AUSSI EN
INTRA

MODULE 1

1^{er} JOUR

- Les représentations de la santé, la maladie
- Le développement de la trajectoire de la maladie chronique : réflexion sur la psychologie du patient et ses impacts sur les stratégies éducatives
- La problématique de l'éducation des patients atteints de pathologies chroniques
- Réflexion sur le processus de refus ou d'acceptation de la maladie de ces patients
- La psychologie des patients et le concept de psychologie de la santé

2^{ème} JOUR

- Mise en évidence des représentations du groupe sur la dimension éducative des soins
- L'évolution des conceptions et des politiques de santé
- Les niveaux de prévention primaire, secondaire, tertiaire et quaternaire
- Qu'est-ce que l'éducation thérapeutique ?
- La place de l'éducation au travers des textes professionnels

3^{ème} JOUR

- Identification des besoins des patients et des familles : le diagnostic éducatif
- Le repérage des besoins
- L'évaluation des potentialités (connaissances préalables, difficultés, croyances)
- La prise en compte des demandes
- Formulation des objectifs

MODULE 2

1^{er} JOUR

- Les représentations de la posture de soignant puis d'éducateur
- La communication, théorie de l'information et de la communication
- La relation d'aide selon le modèle de Carl Rogers, l'empathie
- Le concept de motivation
- L'accompagnement du changement
- L'entretien éducatif et motivationnel
- Méthodes et outils pédagogiques
- Construction de séquences pédagogiques

2^{ème} JOUR

- Élaboration d'un programme d'éducation alternant les séances individuelles et les séances collectives
- Les critères de choix des contenus éducatifs à faire passer
- Les méthodes adaptées aux personnes
- Le choix des outils et des supports (dépliants, livrets, schémas, vidéo, jeux, etc.)
- Posture d'éducateur par les soignants
- Focus group et entretien de groupe

3^{ème} JOUR

- Les différents types d'évaluation : normative, formative, sommative
- Les caractéristiques de la mesure en évaluation
- Les critères et indicateurs d'évaluation
- L'évaluation des soins éducatifs
- Évaluation de l'efficacité du programme d'éducation

ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

Programme complet sur le site www.afidtn.com
ou à la demande sur contact@afidtn.com

FORMATION POSTBASIQUE INSUFFISANCE RÉNALE HÉMODIALYSE

OBJECTIFS :

- Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour compléter la formation initiale en Hémodialyse et Néphrologie.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DU STAGE :

- Comprendre les concepts de l'insuffisance rénale,
- Connaître les concepts de l'hémodialyse et de l'HDF,
- Comprendre et analyser les critères de qualité du traitement par hémodialyse et/ou HDF,
- Sélectionner et utiliser les outils nécessaires pour apporter des soins de qualité.



NATURE DE L'ACTION DE FORMATION

Programme de développement professionnel continu.

Action d'adaptation et de développement des compétences.

Action d'acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances.



MÉTHODOLOGIE

1/ Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation par QCM Interactif.

2/ Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.

3/ Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1).



SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CD des cours des formateurs et extraits du livre « L'infirmier(e) en néphrologie », AFIDTN Elsevier Masson S.A.S., avril 2016, § 1,2 & 3 p3 à 118.



FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, ils sont également sélectionnés pour leurs qualités de pédagogue.



PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmier(e)s



DURÉE

3 jours /21 heures



NOMBRE DE PARTICIPANTS

25 personnes



DROITS D'INSCRIPTION

927 €



LIEU ET DATES

Paris • Du 16 au 18 mars

Réf. : 20PBIRPAR



ÉVALUATION

Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec l'intervenant.

Évaluation et mise en application des pratiques professionnelles à distance, 6 semaines après la fin du stage, par fiche de satisfaction différée.



VALIDATION

Attestation de fin de formation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.



PROGRAMME

Programme conforme aux méthodes et orientations définies par la Haute Autorité de Santé (HAS)

RÉALISABLE
AUSSI EN
INTRA

1^{er} JOUR

INSUFFISANCE RÉNALE

- Rappel d'anatomie, de physiologie et du métabolisme hydrosodé
- Insuffisance rénale aiguë (causes, diagnostic, traitement, prévention)
- Pathologies et prévention de l'insuffisance rénale : les maladies rénales et l'hypertension artérielle - Épidémiologie
- Insuffisance rénale chronique (causes, diagnostic, traitement, prévention)
- Prise en charge pré dialyse
- Création de l'abord vasculaire

2^{ème} JOUR

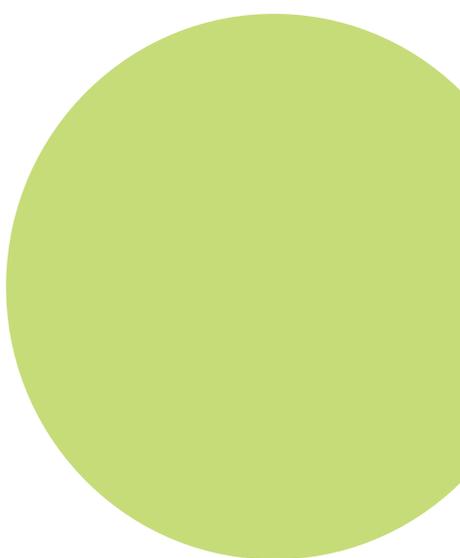
HÉMODIALYSE

- Les principes de l'hémodialyse
- Indicateurs de qualité du traitement par hémodialyse
- Le monitoring en ligne en hémodialyse
- Les complications inter et intradialytiques

3^{ème} JOUR

DIALYSE

- Hémodiafiltration (HDF)
- L'eau, les membranes et les générateurs de dialyse
- Rôle infirmier en hémodialyse



ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

Programme complet sur le site www.afidtn.com
ou à la demande sur contact@afidtn.com

FORMATION POSTBASIQUE

NUTRITION & INSUFFISANCE RÉNALE

OBJECTIFS :

- Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour mieux connaître et maîtriser les bases de l'alimentation des patients IRC.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DU STAGE :

- Comprendre les principes de la nutrition des patients insuffisants rénaux,
- Connaître les principes de la diététique adaptée aux différents stades de l'insuffisance rénale et aux recommandations,
- Identifier les prises en charge nutritionnelles selon les âges de la vie,
- Connaître et d'utiliser les outils nécessaires à une bonne prise en charge nutritionnelle.



NATURE DE L'ACTION DE FORMATION

Programme de développement professionnel continu.

Action d'adaptation et de développement des compétences.

Action d'acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances.



MÉTHODOLOGIE

1/ Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation par QCM interactif.

2/ Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.

3/ Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1).

4/ Étude de cas concrets.



SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CD des cours des formateurs et extraits du livre « L'infirmier(e) en néphrologie », AFIDTN Elsevier Masson S.A.S., avril 2016, Chapitre 8 p249 à 262.



FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, ils sont également sélectionnés pour leurs qualités de pédagogue.



PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmier(e)s, aides-soignant(e)s, diététicien(ne)s



DURÉE

3 jours / 21 heures



NOMBRE DE PARTICIPANTS

40 personnes



DROITS D'INSCRIPTION

927 €



LIEUX ET DATES

Paris • Du 23 au 25 mars

Réf. : 20PBNUTPAR1

Marseille • Du 4 au 6 mai

Réf. : 20PBNUTMAR

Paris • Du 21 au 23 novembre

Réf. : 20PBNUTPAR2



ÉVALUATION

Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec l'intervenant.

Évaluation et mise en application des pratiques professionnelles à distance, 6 semaines après la fin du stage, par fiche de satisfaction différée.



VALIDATION

Attestation de fin de formation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.

PROGRAMME

Programme conforme aux méthodes et orientations définies par la Haute Autorité de Santé (HAS)

RÉALISABLE
AUSSI EN
INTRA

1^{er} JOUR

L'ALIMENTATION CHEZ LE SUJET SAIN

- Rappel sur les nutriments et l'alimentation
- Les recommandations françaises pour la population générale

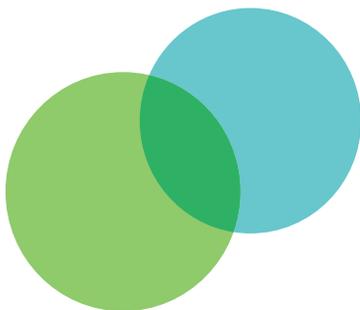
ÉVALUATION DES APPORTS ALIMENTAIRES

- La diététique en pratique : enquête alimentaire, l'information du patient et de sa famille

ÉVALUATION DU STATUT NUTRITIONNEL

- Clinique
- Composition corporelle
- Évaluation de la dépense énergétique et de l'activité physique

ÉQUILIBRE PHOSPHOCALCIQUE



2^{ème} JOUR

PRISE EN CHARGE NUTRITIONNELLE DU PATIENT DIALYSÉ

- Hémodialyse
- Dialyse péritonéale

INSUFFISANCE RÉNALE CHRONIQUE ET DÉNUTRITION

- Épidémiologie
- Conséquences et facteurs associés
- Modifications des habitudes alimentaires

ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE ET NUTRITION

- Introduction à l'éducation thérapeutique : la place des soignants
- ETP et nutrition en néphrologie, dialyse et transplantation
- Cas pratiques

3^{ème} JOUR

PRISE EN CHARGE NUTRITIONNELLE DU PATIENT DIABÉTIQUE IRC

PRISE EN CHARGE NUTRITIONNELLE DU PATIENT TRANSPLANTÉ

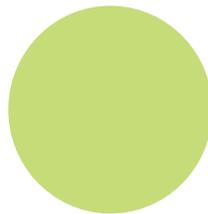
APPROCHE PSYCHOLOGIQUE DES TROUBLES DE LA NUTRITION DANS LES MALADIES CHRONIQUES

ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

Programme complet sur le site www.afidtn.com
ou à la demande sur contact@afidtn.com

FORMATION POSTBASIQUE

TRANSPLANTATION RÉNALE



OBJECTIFS :

- Apporter les connaissances nécessaires et spécifiques pour prendre en charge les patients transplantés ou en attente de transplantation et les donneurs potentiels.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DU STAGE :

- Comprendre les aspects légaux et réglementaires des prélèvements d'organes,
- Comprendre le rôle du coordinateur de prélèvement,
- Comprendre les principes généraux du système immunitaire et des traitements immunosuppresseurs,
- Comprendre le rôle du coordinateur de transplantation,
- Jouer un rôle dans l'éducation thérapeutique du patient transplanté,
- Prévenir les complications de la transplantation rénale.



NATURE DE L'ACTION DE FORMATION

Programme de développement professionnel continu.

Action d'adaptation et de développement des compétences.

Action d'acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances.



MÉTHODOLOGIE

1/ Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation par QCM interactif.

2/ Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.

3/ Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1).



SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CD des cours des formateurs et extraits du livre « L'infirmier(e) en néphrologie », AFIDTN Elsevier Masson S.A.S., avril 2016, § 6 p 155 à 232.



FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, ils sont également sélectionnés pour leurs qualités de pédagogue.



PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Infirmier(e)s, coordinateurs de transplantation, coordinateurs de prélèvement



DURÉE

3 jours / 21 heures



NOMBRE DE PARTICIPANTS

25 personnes



DROITS D'INSCRIPTION

927 €



LIEU ET DATES

Paris • Du 14 au 16 octobre

Réf. : 20PBTRAPAR



ÉVALUATION

Évaluation des connaissances par QCM interactif et réajustement tout au long de la formation avec l'intervenant.

Évaluation et mise en application des pratiques professionnelles à distance, 6 semaines après la fin du stage, par fiche de satisfaction différée.



VALIDATION

Attestation de fin de formation et/ou Attestation de participation à un programme de DPC.



PROGRAMME

Programme conforme aux méthodes et orientations définies par la Haute Autorité de Santé (HAS)

RÉALISABLE
AUSSI EN
INTRA

1^{er} JOUR

LE DON D'ORGANES

- Aspects légaux et réglementaires du prélèvement d'organes
- Aspects légaux du prélèvement chez le donneur décédé et sur le donneur vivant
- Aspects médicaux du prélèvement d'organe du donneur décédé : la définition de la mort encéphalique, la prise en charge du donneur, les critères de sélection du donneur, le prélèvement à cœur arrêté
- Rôle infirmier dans la prise en charge d'un patient en état de mort encéphalique : Déroulement d'une prise en charge
- Le rôle du coordinateur hospitalier de prélèvement d'organes : Constat de la mort, les démarches administratives et juridiques, l'information de la famille, le déroulement du prélèvement, la restauration tégumentaire
- Rôle infirmier durant l'hospitalisation : l'accueil du patient, la préparation du patient, le départ au bloc, le retour de bloc et la surveillance durant les 24 premières heures, le suivi et éducation durant l'hospitalisation
- Rôle infirmier dans l'éducation thérapeutique : modalités de prise des traitements immunosuppresseurs, interactions et effets secondaires

3^{ème} JOUR

IMMUNOSUPPRESSION, GREFFE RÉNALE, COMPLICATIONS DE LA TRANSPLANTATION RÉNALE

2^{ème} JOUR

PRÉ-TRANSPLANTATION SUIVI ET PRISE EN CHARGE DU TRANSPLANTÉ RÉNAL

- Le candidat à la greffe : la consultation pré-greffe, les explorations pré-greffe, l'évaluation du receveur, la compatibilité tissulaire, l'attente, l'appel de greffe
- Le donneur vivant de rein : le choix du donneur, les explorations préalables au don, les démarches administratives, l'hospitalisation, le suivi
- Immunologie et immunosuppresseurs : les principes généraux du système immunitaire, le système HLA et les examens d'histocompatibilités, activation du système immunitaire au décours de la greffe, les différents traitements immunosuppresseurs et mode d'action, les techniques de désensibilisation, la greffe ABO incompatible, la greffe HLA incompatible
- Techniques chirurgicales : le suivi médical post opératoire, différentes prises en charge selon l'évolution de la fonction rénale durant l'hospitalisation
- Les complications de la transplantation rénale

ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

Programme complet sur le site www.afidtn.com
ou à la demande sur contact@afidtn.com



FORMATION À THÈME

RISQUES INFECTUEUX EN DIALYSE PLAIES ET CICATRISATION

OBJECTIFS :

- Reconnaître les risques infectieux dans un service de dialyse
- Prévenir les risques infectieux
- Apporter des outils d'aide à la prise en charge des plaies des patients insuffisants rénaux et diabétiques

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DU STAGE :

- Identifier et quantifier les risques,
- Maîtriser les risques infectieux et planifier la prévention,
- Acquérir des outils de prise en charge des plaies.



NATURE DE L'ACTION DE FORMATION

Programme de développement professionnel continu.

Action d'adaptation et de développement des compétences.

Action d'acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances.



MÉTHODOLOGIE

1/ Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation par session de questions / réponses.

2/ Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.

3/ Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1).



SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CD des cours des formateurs



FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, ils sont également sélectionnés pour leurs qualités de pédagogue.



PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Les professionnels de santé des services de Dialyse, Transplantation et Néphrologie



DURÉE

2 jours / 14 heures



NOMBRE DE PARTICIPANTS

50 personnes



DROITS D'INSCRIPTION

Adhérent AFIDTN	562€
Non Adhérent AFIDTN	632 €



LIEU ET DATES

Strasbourg • Du 30 au 31 mars
Réf. : 20FTSTR



ÉVALUATION

Évaluation des connaissances par session de questions/réponses et réajustement tout au long de la formation avec l'intervenant.

Évaluation et mise en application des pratiques professionnelles à distance, 6 semaines après la fin du stage, par fiche de satisfaction différée.



VALIDATION

Attestation de fin de formation

PROGRAMME

1^{er} JOUR

RISQUES INFECTIEUX EN DIALYSE

- Risques infectieux associés aux soins en dialyse : Identification et quantification
- Risques infectieux associés à l'environnement et au matériel : Identification et quantification
- Bonnes pratiques d'hygiène en hémodialyse
Précautions d'hygiène standard
- Méthodes d'évaluation du risque infectieux
Conduites à tenir
- Outils de maîtrise et de prévention des risques infectieux

2^{ème} JOUR

PLAIES ET CICATRISATION

- Les différents types de plaies chez les patients insuffisants rénaux chroniques et diabétiques
- Les différentes phases de la cicatrisation
- Le pied du diabétique
- La prise en charge des plaies et exsudat
- Prévention du risque infectieux au cours des pansements

ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

Programme complet sur le site www.afidtn.com
ou à la demande sur contact@afidtn.com

FORMATION À THÈME ÉTHIQUE

OBJECTIFS :

- Présenter le code de déontologie
- Connaître le cadre juridique de la profession infirmière
- S'approprier les principes éthiques dans les champs de la santé

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DU STAGE :

- Maîtriser le cadre réglementaire de la profession
- Connaître les niveaux de responsabilités dans l'exercice de la profession
- Appréhender la dimension éthique dans la prise en charge du patient atteint d'une maladie chronique



NATURE DE L'ACTION DE FORMATION

Programme de développement professionnel continu.

Action d'adaptation et de développement des compétences.

Action d'acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances.



MÉTHODOLOGIE

1/ Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation par session de questions / réponses.

2/ Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.

3/ Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1).



SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CD des cours des formateurs.



FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, ils sont également sélectionnés pour leurs qualités de pédagogue.



PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Les professionnels de santé des services de Dialyse, Transplantation et Néphrologie



DURÉE

2 jours / 14 heures



NOMBRE DE PARTICIPANTS

50 personnes



DROITS D'INSCRIPTION

Adhérent AFIDTN 562 €
Non Adhérent AFIDTN 632 €



LIEU ET DATES

Marseille • Du 19 au 20 octobre
Réf. : 20FTMAR



ÉVALUATION

Évaluation des connaissances par session de questions/réponses et réajustement tout au long de la formation avec l'intervenant.

Évaluation et mise en application des pratiques professionnelles à distance, 6 semaines après la fin du stage, par fiche de satisfaction différée.



VALIDATION

Attestation de fin de formation.



PROGRAMME

1^{er} JOUR

- Cadre législatif
- La responsabilité et ses enjeux dans la profession
- L'éthique dans le soin

2^{ème} JOUR

- Éthique de la relation de soin
- Enjeux éthiques en dialyse, néphrologie et transplantation
- Point de vue du patient



ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

Programme complet sur le site www.afidtn.com
ou à la demande sur contact@afidtn.com



FORMATION À THÈME

LA GREFFE RÉNALE : FORMER LES SOIGNANTS POUR MIEUX INFORMER LE PATIENT

OBJECTIFS :

- Apporter les connaissances nécessaires sur les évolutions en matière de greffe rénale
- Former le personnel soignant pour mieux informer les patients

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DU STAGE :

- Connaître la législation française relative au don d'organes et la greffe rénale,
- Comprendre les différentes méthodes de traitement des rejets de la greffe rénale,
- Être mieux informés sur la prise en charge des donneurs vivants de rein,
- Appréhender les problèmes psychologiques et éthiques du don du vivant.



NATURE DE L'ACTION DE FORMATION

Programme de développement professionnel continu.

Action d'adaptation et de développement des compétences.

Action d'acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances.



MÉTHODOLOGIE

1/ Analyse des pratiques et revue des connaissances en début de session de formation par session de questions / réponses.

2/ Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.

3/ Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1).



SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CD des cours des formateurs.



FORMATEURS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable, ils sont également sélectionnés pour leurs qualités de pédagogue.



PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Les professionnels de santé des services de Dialyse, Transplantation et Néphrologie



DURÉE

2 jours / 14 heures



NOMBRE DE PARTICIPANTS

50 personnes



DROITS D'INSCRIPTION

Adhérent AFIDTN 562 €
Non Adhérent AFIDTN 632 €



LIEU ET DATES

Paris • Du 12 au 13 novembre
Réf. : 20FTPAR



ÉVALUATION

Évaluation des connaissances par session de questions/réponses et réajustement tout au long de la formation avec l'intervenant.

Évaluation et mise en application des pratiques professionnelles à distance, 6 semaines après la fin du stage, par fiche de satisfaction différée.



VALIDATION

Attestation de fin de formation.



PROGRAMME

1^{er} JOUR

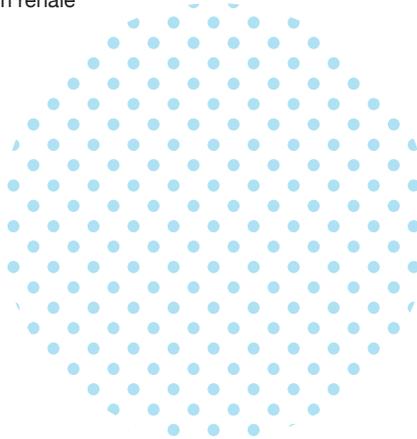
LA GREFFE RÉNALE

- La loi de bioéthique : Réglementation relative au prélèvement et à la greffe d'organes
- La situation de la greffe rénale en France
- Les règles de répartition des greffons rénaux
- Les différentes techniques de désensibilisation avant une greffe
- Les traitements des rejets de la greffe rénale
- La greffe de rein du patient âgé
- La greffe de rein chez les patients obèses
- Programme d'ETP en transplantation rénale

2^{ème} JOUR

LE DONNEUR VIVANT

- Les critères de sélection des donneurs vivants
- Le point de vue du chirurgien
- La greffe ABO incompatible
- Le don de rein a-t-il une influence sur l'espérance de vie du donneur ?
- Gérer l'échec de greffe à partir de donneur vivant
- Aspects psychologiques de la greffe à partir de donneur vivant
- Aspects éthiques du don du vivant



ÉVALUATION ET SYNTHÈSE DE LA FORMATION

Programme complet sur le site www.afidtn.com
ou à la demande sur contact@afidtn.com

SESSIONS NATIONALES D'ÉTUDE ET DE PERFECTIONNEMENT

OBJECTIFS :

- Donner aux professionnels des services de Dialyse, Transplantation et Néphrologie, un niveau de perfectionnement de haute qualité,
- Promouvoir la recherche,
- Actualiser les connaissances,
- Améliorer la qualité des soins,
- Favoriser les échanges entre les différents acteurs de santé.

COMPÉTENCES ACQUISES À L'ISSUE DU STAGE :

- Connaissances nécessaires et spécifiques pour prendre en charge les patients insuffisants rénaux en Dialyse, Transplantation et Néphrologie.



NATURE DE L'ACTION DE FORMATION

Programme de développement professionnel continu.

Action d'adaptation et de développement des compétences .

Action d'acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances.



MÉTHODOLOGIE

1/ Formation présentielle cognitive, exposés théoriques ; Diaporamas et/ou films et évaluation des connaissances en fin de formation.

2/ Actions d'amélioration et indicateurs de pratique clinique en cours et fin de formation (en tenant compte de l'analyse des pratiques du §1).



SUPPORT PÉDAGOGIQUE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Recueil des communications des formateurs.



INTERVENANTS

Professionnels de santé, identifiés pour leur expertise et leur savoir-faire applicable.



PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Les professionnels de santé des services de Dialyse, Transplantation et Néphrologie.



DURÉE

2.5 jours / 18 heures



DROITS D'INSCRIPTION

Jusqu'au 4 mai

Adhèrent AFIDTN 715 €

Non Adhèrent AFIDTN 835 €

A partir du 5 mai

Adhèrent AFIDTN 815 €

Non Adhèrent AFIDTN 921 €



LIEU ET DATES

Caen • Du 3 au 5 juin

Réf. : 20SNCAE



PROGRAMME

Programme complet sur www.afidtn.com en février 2020



ÉVALUATION

Évaluation des connaissances par session de questions/réponses et réajustement tout au long de la formation avec les intervenants. Évaluation et mise en application des pratiques professionnelles à distance, 6 semaines après la fin du stage, par fiche de satisfaction différée.



VALIDATION

Attestation de fin de formation.

Bulletin d'inscription

A retourner dûment complété :
 - par mail à contact@afdtn.com
 - par fax au **02 35 59 86 25**
 - par courrier à AFDITN - Av. des Hauts Grigneux - Imm. Mach 7 - 76420 Bihorel
Ou: Inscription en ligne sur
www.afdtn.com (paiement sécurisé)

Stagiaire 1

Nom* :	
Nom de naissance* (si différent) :	
Prénom* :	
Adresse professionnelle* :	
Code Postal* :	Ville* :
Fonction* :	Service :
Email** :	Portable :
Date de naissance* :	N° ADELI* :

Stagiaire 2

Nom* :	
Nom de naissance* (si différent) :	
Prénom* :	
Adresse professionnelle* :	
Code Postal* :	Ville* :
Fonction* :	Service :
Email** :	Portable :
Date de naissance* :	N° ADELI* :

Stagiaire 3

Nom* :	
Nom de naissance* (si différent) :	
Prénom* :	
Adresse professionnelle* :	
Code Postal* :	Ville* :
Fonction* :	Service :
Email** :	Portable :
Date de naissance* :	N° ADELI* :

Stagiaire 4

Nom* :	
Nom de naissance* (si différent) :	
Prénom* :	
Adresse professionnelle* :	
Code Postal* :	Ville* :
Fonction* :	Service :
Email** :	Portable :
Date de naissance* :	N° ADELI* :

*Nécessaires pour l'établissement des documents DPC (émargements et attestations)
 **Nécessaire pour l'envoi des informations

Les informations contenues dans le bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi n° 78-17 du 6/01/78 dite « informatique et libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification. **Conformément au RGPD, si vous ne souhaitez pas recevoir nos offres de formation et les actualités de l'AFDITN, merci de cocher cette case**

Employeur

Raison Sociale :	
Adresse :	
Code Postal :	Ville :
Nom, prénom et email du Cadre de santé :	
Nom et Prénom du Responsable de suivi de l'inscription :	
Fonction :	Service :
Email** :	
Tél :	Fax :
Complétez ci-dessous si ADRESSE DIFFERENTE :	
<input type="checkbox"/> Convention* ou contrat :	
<input type="checkbox"/> Facturation* :	

*Si vous mentionnez votre OPCA, assurez-vous d'avoir l'accord de prise en charge. La demande devant être faite avant le début de la formation. Merci de joindre une copie de cet accord de prise en charge.

Inscription

Action de formation :	
Date :	
Lieu :	
Droits d'inscription :	
<input type="checkbox"/> Facturation à l'issue de la formation (uniquement si prise en charge par un organisme)	
<input type="checkbox"/> Chèque à l'ordre de l'AFDITN d'un montant de :	
<input type="checkbox"/> Virement	
Le __/__/__	

Compte Société Générale - N°00037273493 - clé 67
 Code banque : 30003 – code guichet : 01787
 TVA intra : FR 78344352059

Règlement par carte bancaire sécurisé si inscription en ligne :
www.afdtn.com

CACHET, DATE ET SIGNATURE

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente détaillées au dos de ce document.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Ces conditions sont modifiables en fonction de la législation en vigueur

1. ENREGISTREMENT DES INSCRIPTIONS

Les demandes d'inscription peuvent être faites par courrier postal ou électronique, par fax ou internet. L'enregistrement se fait par ordre d'arrivée. Toute inscription donne lieu à un envoi de convention. L'AFIDTN se réserve le droit de refuser une demande si l'action de formation est complète ou en cas de défaut de règlement des prestations commandées.

Toute inscription entraînera l'acceptation du règlement intérieur.

2. CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Toute annulation devra être faite par écrit. Elle entraînera une facturation de :

- 30% du coût de la prestation pour toute annulation de 30 à 15 jours calendaires avant le début de la formation.
- 50% du coût de la prestation pour toute annulation de 14 à 8 jours calendaires avant le début de la formation.
- 100% du coût de la prestation pour toute annulation moins de 8 jours calendaires avant le début de la formation.

Possibilité de remplacement par un collègue ou de reporter sur une formation identique en supportant la différence de prix, le cas échéant.

3. CONVENTION/CONTRAT DE FORMATION

L'AFIDTN fait parvenir, en double exemplaire, une convention ou un contrat de formation professionnelle continue, tel que prévue par la loi. Le client s'engage à retourner à l'AFIDTN, avant le début du stage, un exemplaire signé et portant son cachet. En cas de non retour de la convention ou du contrat signé, l'AFIDTN se réserve le droit d'annuler l'inscription ou de faire régler le stagiaire sur place.

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue du stage. La feuille de présence des stagiaires peut être envoyée à l'organisme de prise en charge.

4. DROITS D'INSCRIPTION

Les coûts de formation, indiqués dans notre catalogue, n'incluent que les prestations pédagogiques. L'AFIDTN est exonérée de TVA pour les opérations effectuées dans le cadre de la formation professionnelle continue. Cette exonération lui a été accordée par renouvellement (en réf. au décret n°94-764 du 30/08/1994 –arrêté du 30/12/1994), le 4 avril 1995 par la Direction Régionale du Travail et de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Haute Normandie.

5. CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Une facture est envoyée pour toute commande de formation. Aucun escompte pour paiement anticipé ne sera accordé.

Règlement par un OPCA : Si l'OPCA ne prend en charge qu'une partie de la formation, le reliquat sera facturé au client.

Règlement par un stagiaire ou un cocontractant : Le stagiaire ou le cocontractant s'engage à verser la totalité du coût de la formation selon les modalités de paiement suivantes : Après le délai de rétractation de 10 jours, un premier versement correspondant à 30% du coût de la formation et le solde 30 jours avant le début de l'action de formation.

Conditions de règlement : Le bénéficiaire s'engage à verser la totalité des coûts de formation selon les modalités de paiement indiquées sur la facture (Loi 2008-776 du 4 août 2008). Toute formation commencée est due en totalité.

Défait de paiement et pénalités de retard : Avant la formation, en cas de défaut de paiement ou d'attestation de prise en charge signée, après trois rappels infructueux, ou en cas d'incident de paiement antérieur, l'inscription à la formation sera résiliée.

En cas de défaut de paiement à l'issue de la formation, et après trois rappels restés infructueux, l'AFIDTN adressera une mise en demeure par pli recommandé avec accusé de réception et appliquera les pénalités en vigueur au taux minimum légal de 6.39% (Art.441. 6 §3 du code de commerce), et un montant minimum de 40€ forfaitaire pour les frais de recouvrement (directive 2011/7/UE du parlement européen et du conseil du 16 février 2011, JOUE L 48 du 23 février 2011. Une indemnisation des frais de recouvrement raisonnables restants (honoraires d'avocat ou Sté de recouvrement), sera due.

6. AJOURNEMENT D'UNE FORMATION

Dans le cas où le nombre de participants à une formation serait jugé pédagogique insuffisant, l'AFIDTN se réserve le droit d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue. Les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés ou reportés sur une autre formation identique, selon le souhait du client.

7. CONTENTIEUX

En cas de litige de toute nature ou de contestation relative à la formation, et à défaut d'accord amiable, qui sera dans tous les cas recherché, seul le tribunal de Rouen sera compétent. Le demandeur devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels.

8. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux supports de formation et autres ressources pédagogiques mis à disposition du stagiaire dans le cadre des formations sont la propriété de l'AFIDTN. En conséquence, le stagiaire s'interdit de reproduire, adapter, modifier, commercialiser ou diffuser les dits supports à des tiers ne participant pas aux formations.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ARTICLE 1 - Objet

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 et L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail. Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

ARTICLE 2 - Discipline

Il est formellement interdit aux stagiaires d'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux de l'organisme, d'emporter ou modifier les supports de formation et/ou d'enregistrer et filmer les séances de formation, de manger dans les salles de cours et d'utiliser leurs téléphones portables durant les sessions.

Les stagiaires doivent adopter une tenue, un comportement et des attitudes qui respectent la liberté et la dignité de chacun.

Par ailleurs, les stagiaires sont tenus d'une obligation de discrétion en ce qui concerne toutes informations relatives aux autres stagiaires dont ils pourraient avoir connaissance.

Tout manquement aux règles relatives à la discipline pourra donner lieu à l'application de l'une des sanctions prévues par le présent règlement.

ARTICLE 3 – Hygiène et sécurité

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. Elles doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires. Les consignes générales et particulières de sécurité applicables sont celles du lieu d'accueil de la formation.

ARTICLE 4 – Assiduité du stagiaire en formation

• Article 4-1_Horaires de stage

Les stagiaires doivent respecter les horaires de stage fixés par la direction.

La direction se réserve, dans les limites imposées par des dispositions en vigueur, le droit de modifier les horaires de stage en fonction des nécessités de service. Les stagiaires doivent se conformer aux modifications apportées par la direction aux horaires d'organisation du stage.

• Article 4-2_Absences, retards ou départs anticipés

En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'horaire prévu, les stagiaires doivent avertir l'organisme de formation et s'en justifier.

L'organisme de formation informe immédiatement le financeur (employeur, administration, Fongecif, Région, Pôle emploi...) de cet événement.

Tout événement non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires. De plus, conformément à l'article R6341-45 du code du travail, le stagiaire – dont la rémunération est prise en charge par les pouvoirs publics – s'expose à une retenue sur sa rémunération de stage proportionnelle à la durée de l'absence.

• Article 4-3_Formalisme attaché au suivi de la formation

Le stagiaire est tenu de renseigner la feuille de présence au fur et à mesure du déroulement de l'action. Il peut lui être demandé de réaliser un bilan de la formation.

A l'issue de l'action de formation, il se voit remettre une attestation de fin de formation. L'attestation de présence au stage peut être transmise, selon le cas, à son employeur/administration ou à l'organisme qui finance l'action.

Le stagiaire remet, dans les meilleurs délais, à l'organisme de formation, les documents qu'il doit renseigner en tant que prestataire (demande de rémunération ou de prise en charges des frais liés à la formation : attestations d'inscription ou d'entrée en stage...).

ARTICLE 5 - Sanctions

Tout comportement considéré comme fautif par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une des sanctions suivantes :

- Avertissement écrit,
- Exclusion temporaire,
- Exclusion définitive.

L'exclusion du stagiaire ne pourra en aucun cas donner lieu au remboursement des sommes payées pour la formation.

ARTICLE 6 - Entretien préalable à une sanction et procédure

Aucune sanction ne peut être infligée à un stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.

Lorsque le comportement du stagiaire justifie une exclusion temporaire ou définitive, le responsable de l'organisme ou son représentant convoque le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation. Il en fera référence au Conseil d'Administration. Toute exclusion sera décidée par le Conseil d'Administration.

La convocation précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé en main propre contre décharge.

Aux cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix. La convocation mentionnée ci-dessus fait état de cette faculté.

Lorsqu'une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat est considérée comme indispensable par l'organisme de formation, aucune sanction définitive relative à l'agissement fautif à l'origine de cette exclusion ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et, éventuellement, qu'il ait été convoqué à un entretien et ait eu la possibilité de s'expliquer devant une Commission de discipline.

ARTICLE 7 – Prononcé de la sanction

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de 15 jours après l'entretien.

La sanction fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme d'une lettre recommandée ou remise contre décharge.

ARTICLE 8 – Responsabilité

L'AFIDTN décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets laissés dans les locaux par les stagiaires.

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire avant toute inscription définitive.

Demande de formation en intra

TÉLÉPHONE
02 35 59 87 52

FAX
02 35 59 86 25

E-MAIL
contact@afidtn.com

COURRIER
AFIDTN Av. des Hauts Grigneux - Imm. Mach 7 76420 BIHOREL

■ ÉTABLISSEMENT / SOCIÉTÉ

Raison Sociale :

Adresse (complète) :

Tél. : Fax :

PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER :

M^{me} M^{lle} M

Prénom : Nom :

Fonction : Service :

Tél. : Fax :

E-mail :

■ VOTRE PROJET PÉDAGOGIQUE

VOUS SOUHAITEZ :

Adapter un programme du catalogue sur site
Merci de préciser la référence de la formation souhaitée

Concevoir un projet pédagogique sur-mesure
Merci de préciser les différents thèmes qui doivent constituer ce projet

Pour nous permettre de répondre à vos attentes, merci de définir plus précisément votre projet :

À quels objectifs spécifiques, pour l'établissement et/ou les stagiaires, doit répondre cette action de formation ?

.....
.....
.....

Estimation du nombre de participants : 5 à 10 Au delà de 10, précisez

Fonction des participants :

Nombre de journées souhaitées :

Période souhaitée :

L'établissement dispose :

- D'un micro-ordinateur : Oui Non

- D'un vidéo-projecteur : Oui Non

AFIDTN

Association Française des Infirmier(ère)s
de Dialyse, Transplantation et Néphrologie

Avenue des Hauts Grigneux

Immeuble Mach 7

76420 BIHOREL

Tél : 02 35 59 87 52



www.afidtn.com

contact@afidtn.com



N° d'Organisme de formation : 23760074876
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État
N°SIRET : 344 352 059 00044 - Code NAF : 8559A
N°DATADOCK : 0014937 - N°ODPC : 2960